

ÉCONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE: ORAL

Marc Gurgand et Akiko Suwa-Eisenmann

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : dossier de documents

Modalités de tirage du sujet : le même dossier est donné à trois candidats successifs (il est tiré au sort par le premier d'entre eux) ; pas de choix de sujet.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

La calculatrice est autorisée et sera fournie par l'Ecole normale supérieure dans la salle de préparation.

Les dossiers étaient composés de tableaux, de graphiques, de cartes et de textes extraits d'articles ou de rapports. Dans certains cas, des extraits de manuels ou des figures étaient ajoutés pour aider les candidats dans l'analyse ou leur suggérer des pistes. Certains tableaux ou graphiques présentaient des résultats de simulations ou de régressions qui restaient accessibles sans compétences techniques particulières : les candidats les ont utilisés sans difficulté. Même si tous ne nécessitent pas la même attention, le jury s'attend à ce que le candidat s'appuie sur l'ensemble des documents : il n'a pas manqué d'interroger les candidats sur des documents oubliés. En ce qui concerne les tableaux chiffrés, des confusions auraient pu être évitées par une lecture attentive de l'intitulé : s'agissait-il de montants, de taux ou de taux de croissance ? De même, il faut être attentif à l'échelle des graphiques, surtout lorsque plusieurs évolutions sont présentées sur un même graphique, mais avec des échelles différentes.

Dans l'ensemble, les candidats étaient bien formés à l'exercice : les connaissances de base de l'économie contemporaine sont acquises et les règles de l'exercice sont bien comprises. Certains candidats ont fait montre d'une véritable culture économique, tant des concepts que des enjeux actuels de politique économique. D'autres ont montré une véritable énergie à tirer parti de l'information mise à leur disposition. De rares candidats ont construit un exposé intéressant mais reposant peu sur l'analyse des documents, ce qui a été sanctionné.

Sur la forme, il ne semble pas utile que le candidat présente la composition du dossier dans l'introduction (nombre et source des documents). En revanche, la présentation du plan est indispensable, ainsi qu'un rappel de l'intitulé des parties au cours de l'exposé. Il est également utile que le candidat cite le numéro du document sur lequel s'appuie son argument. Il faut enfin veiller à ce que les concepts de base d'un dossier (par exemple, inflation ou activité/inactivité) soient définis au cours de l'exposé.

Le jury s'est montré sensible à l'effort de structuration et aux exposés faisant apparaître une problématique. En effet, beaucoup d'exposés étaient faiblement problématisés ou proposaient

un plan qui n'était pas clairement déterminé par la problématique. Il a sanctionné les présentations "catalogue" des documents ou les lectures trop rapides et erronées.

Les dossiers appelaient tous un cadrage théorique, fût-ce rapidement et sous une forme littéraire (nous avons tenu compte, dans la notation, du fait que certains dossiers s'y prêtaient plus facilement que d'autres). Par exemple, le dossier sur la participation des femmes au marché du travail s'organisait facilement si l'on prenait pour point de départ la décision d'offre de travail des femmes, résultat d'un arbitrage entre une rémunération espérée et un coût d'opportunité. Des cadres de raisonnement micro pouvaient également être mobilisés dans des sujets plus macro comme l'impact de la hausse du prix du pétrole sur l'inflation, qui passe par le programme du producteur (marge, substitution entre facteurs et modération salariale). Ce type d'entrée dans les sujets peut conduire à examiner les cadres théoriques élémentaires de la discipline en les mettant à l'épreuve des données.

Le jury s'est attaché à vérifier que les mécanismes fondamentaux micro et macro-économiques étaient connus, sans exiger des candidats une connaissance systématique de la théorie sous-jacente aux thèmes du dossier. Cependant, si les candidats mentionnent un mécanisme économique, ils ne doivent pas hésiter à le nommer pendant l'exposé (comme par exemple, *l'effet d'éviction* ou *l'équivalence ricardienne*).

Dans les questions, le candidat était invité à distinguer effet d'offre/effet de demande ou effet de substitution/effet de revenu, équilibre partiel/équilibre général, court terme/long terme. Des questions plus avancées, auxquelles les candidats ont bien répondu, ont porté sur les déterminants ou les sens possibles des causalités sous-jacentes aux corrélations mises en lumière dans les tableaux ou les cartes. Les candidats semblent cependant hésiter, au cours de l'exposé, à souligner d'emblée que les corrélations peuvent recevoir de multiples interprétations. D'autres questions, pour certains dossiers présentant des graphiques par âge en coupe transversale, ont porté sur la distinction entre effet d'âge et effet de génération. Les candidats ont bien répondu à ces questions, mais ils les ont rarement anticipées en cours d'exposé, ce qui les a parfois conduit à des erreurs d'interprétation.

Sujets :

- Les baisses de cotisations sociales sur les bas salaires.
- Impôt sur le revenu et redistribution.
- La catégorie de chômage a-t-elle un sens ?
- Quels sont les déterminants de l'investissement ?
- Comment expliquer les différences de participation des femmes sur le marché du travail entre des pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède) et méditerranéens (Espagne, Grèce, Italie) ?
- Quel est l'impact redistributif des taxes sur le tabac ?
- Quelles sont les conséquences macroéconomiques de la hausse du prix du pétrole ?
- Immigration et marché du travail.
- Quels sont les déterminants de l'inégalité des patrimoines ?
- L'emploi public.